

# Journée de réollection des prêtres du diocèse de Sion - 04.04.2022

**Fr. Benoît – Dominique de La Soujole, op.**

## ***I - Parler au Nom de Dieu***

Tant le baptême que le sacrement de l'Ordre configurent au Christ prophète, prêtre et roi. Ces trois qualités étaient celles qui, sous la première Alliance, étaient reçues par l'onction et faisaient de ceux qui la recevaient des *christs*. Or, en Israël, on ne pouvait recevoir que deux onctions, mais pas les trois. Ainsi David est-il prophète-roi, mais pas prêtre. Jérémie et Ezéchiel étaient prophètes-prêtres, mais pas rois. Un seul, sous le premier testament a cumulé les trois, Moïse, d'où sa place unique dans la tradition qui conduit à l'Incarnation.

Le Christ par excellence, celui que nous appelons Jésus-Christ, cumule les trois onctions à un degré unique, et depuis lors ceux qui sont conformés au Christ, les baptisés et ceux qui reçoivent le sacrement de l'Ordre, participent de cette plénitude du Christ ; ils sont, chacun dans sa ligne propre, prophètes, prêtres et rois. (1)

### **Que signifient ces trois qualités ?**

Le prophète est celui qui parle au Nom de Dieu, qui transmet humainement la Parole divine : « *Ainsi parle le Seigneur...* » est une formule courante dans l'Écriture.

Le prêtre, dans toutes les religions, est celui qui offre le sacrifice qui est une oblation réservée à Dieu en laquelle culmine la vertu de religion qui s'achève dans l'amour.

Le roi est celui qui dirige, gouverne, oriente vers le bien commun de la communauté ; dans le cas d'une communauté de croyants, le bien commun c'est l'union de tous avec Dieu et entre eux, ce qui s'appelle en christianisme la foi, l'espérance et la charité passant à l'acte. J'ai énuméré ces trois qualités dans un certain ordre, et cela n'est pas sans importance.

En premier vient la qualité de prophète car s'il parle au Nom de Dieu c'est pour que la Parole de Dieu soit identifiée et que l'on y adhère par la foi. La foi à faire naître et, si elle est déjà présente, à nourrir, est l'objet propre du service prophétique. Elle est l'unique porte d'entrée dans le mystère chrétien, et à ce titre elle ouvre la vie chrétienne et la préside constamment. Elle a trois aspects qui en forment la cohérence profonde. Elle reconnaît que c'est Dieu qui parle (autorité) ; elle se fie par conséquent à ce qu'Il dit (vérité) ; et finalement elle conduit sa vie en fonction de ce que Dieu a dit, c'est-à-dire en faisant le bien et en refusant le mal. A ce titre, Vatican II dit que la responsabilité de prêcher la Parole de Dieu est la première responsabilité des ministres.

La qualité de prêtre est par conséquent seconde par rapport à la qualité de prophète. En effet, il faut en premier éveiller et nourrir la foi pour que les fidèles accèdent aux sacrements qui sont, non pas de la magie, mais les sacrements *de la foi*. Cela signifie qu'un sacrement – tout particulièrement l'Eucharistie – peut être célébré de façon parfaitement « valide » disent les canonistes, « authentique » disent les théologiens, et ne pas porter son fruit de grâce s'il n'est pas reçu dans une véritable démarche de foi. A ce titre, la célébration sacramentelle est bien *seconde* par rapport au service prophétique ; c'est l'ordre fondamental de la Messe depuis les premières attestations historiques que nous possédons. Le service des sacrements est dit par Vatican II être la responsabilité principale des ministres. Cela signifie que les sacrements sont la finalité de la

prédication ; si l'on prêche, c'est pour amener les auditeurs aux sacrements dans lesquels et par lesquels la grâce est donnée.

Ces deux qualités sont des services qui engendrent et nourrissent les fidèles. Ainsi engendrés et nourris, il faut que la grâce reçue porte en eux ses fruits : la foi opérant par la charité dit saint Paul (Ga 5, 6). C'est la raison d'être de la troisième qualité, la qualité royale : faire produire les fruits de la grâce, les « œuvres », la charité opérante. Le « gouvernement » ecclésial ne signifie pas principalement l'administration – ce qu'il faut bien assurer cependant – il est dans ce service de la grâce reçue pour qu'elle porte ses fruits (charité) (2).

J'ai ainsi présenté la triple onction prophétique, sacerdotale et royale avec leur relation intime. Il m'a été demandé d'intervenir sur la première qualité : la responsabilité de prêcher, c'est-à-dire sur notre service constamment premier dont découle tout le reste : annoncer le Christ à ceux qui ne le connaissent pas et veiller à une connaissance toujours plus grande de ceux qui le connaissent.

Or l'histoire de l'Eglise montre une constante : à chaque époque il est nécessaire de veiller à soutenir la qualité de ce service. Quand elle est défaillante, cela peut conduire jusqu'à l'hérésie ou au schisme. Quand elle n'est que médiocre, les fidèles sont sous-alimentés, ce qui ne favorise guère le tonus de leur vie chrétienne. Quand elle est nulle, le troupeau peut aller chercher ailleurs sa nourriture, dans les diverses propositions dites « spirituelles » et qui le sont peu ou pas (voyez les rayons *spiritualités* dans les librairies ; on y trouve de tout...).

Etant **frère prêcheur**, c'est-à-dire membre d'un Ordre spécialement fondé pour la prédication, je ne vais pas vous donner des « trucs » pour que vos prédications (de l'homélie dominicale à la formation des catéchistes, de la conférence à la préparation aux sacrements etc.) « percutent » pour la bonne raison qu'il n'y en a pas. Voyez deux exemples du XIX<sup>e</sup> siècle : le curé d'Ars et Lacordaire. Le premier n'avait que fort peu de théologie et même peu de culture, tout le contraire du second. Et pourtant c'est S. Jean-Marie Vianney qui nous est donné en exemple. Lacordaire était allé entendre le Curé d'Ars et aurait dit : « Moi, je remplis la nef de Notre-Dame de Paris, lui il remplit le confessionnal. » Il faut donc chercher ailleurs que dans l'intelligence, la brillance, la culture car tout cela peut rester terriblement mondain. Je ne conteste nullement les droits de l'intelligence, la valeur de la culture et l'intérêt de bien parler ; ces choses-là doivent être honorées – et le Curé d'Ars passait ses nuits à préparer ses sermons – mais selon la capacité de chacun, et il se peut bien qu'un ministre très modeste à ce plan soit cependant un prédicateur plus remarquable que les « vedettes » que les journaux cathos aiment bien.

Pas de trucs, pas de recettes, pas de schémas tout faits à appliquer par « copier-coller » comme on dit. Il y a des conditions de fond et des conditions de forme à honorer, mais c'est d'abord et principalement les conditions de fond qu'il faut soigner.

Mon propos sera donc en deux parties.

La première portera sur le *mystère* de la prédication car s'en est un, et le premier. La seconde portera sur les conditions de fond et de forme pour servir ce mystère.

### **I. Le mystère de la prédication (3).**

Selon la bonne formule du P. de Lubac, un mystère ne se démontre pas, il se *montre*, c'est-à-dire qu'il faut affirmer où il est. Par exemple, on ne va pas « démontrer » que Jésus est 100% Dieu le Verbe et 100% homme le fils de Marie. Cela, on le croit ou on ne le croit pas. Le mystère est

dans l'union des deux natures ; voilà exactement ce que nous croyons : Dieu et l'homme dans le Christ, cela ne fait pas deux mais un. Le mystère est là.

Où se trouve donc le mystère de la prédication ? Il est dans le fait que lorsqu'un homme parle – le prophète – c'est Dieu qu'il faut entendre : « *Ainsi parle le Seigneur...* ». Autrement dit la parole humaine contient et délivre la Parole de Dieu. D'où les deux prépositions clefs : Parole de Dieu dans et par la parole humaine.

Cela se réalise d'une façon « source » dans le charisme de l'auteur *inspiré* qui est à l'origine des Livres *inspirés* qui forment la Parole de Dieu *écrite*. Mais cela se réalise aussi, de façon subordonnée, pour ceux qui viennent après et portent la parole écrite. Ce sont les prédicateurs *assistés* par le même Esprit qui a inspiré pour transmettre ce qui a été inspiré et reste inspiré. C'est pourquoi on parle de la Parole de Dieu *écrite ou transmise* ; il n'y a qu'une Parole de Dieu. Cela rejoint la question dite des *sources* de la Révélation. Vatican II, dans la ligne des conciles précédents, notamment de Trente, a bien rappelé l'unité profonde des choses (4) : la Révélation, c'est la Parole de Dieu, c'est-à-dire l'Écriture Sainte inspirée telle qu'elle nous parvient aujourd'hui par une transmission assistée (la Tradition) : non pas deux sources, mais une seule. Ce qui est transmis, c'est ce qui a été écrit et qui s'explique pendant le temps de l'Église.

Nous, aujourd'hui, dans la mesure où nous transmettons ce que la communauté chrétienne croit, nous parlons incontestablement au Nom de Dieu, non pas exactement comme Isaïe ou Paul qui, inspirés, apportaient du nouveau de la part de Dieu, mais comme assistés pour transmettre ces vérités, en nourrir les hommes, selon ce que l'Église croit aujourd'hui.

Mais comment notre ministère peut-il engendrer la foi chez autrui ou même la nourrir si l'autre a déjà la foi ? S. Paul le dit dans une formule brève : « Fides ex auditu » (Rm 10, 17). Tout le chapitre 10 de la Lettre aux Romains est sur le mystère de la prédication. C'est à S. Paul que l'on doit se référer, en particulier dans une mention des Actes et dans une autre de la 1<sup>ère</sup> lettre aux Thessaloniens.

« *Nous avons adressé la parole aux femmes qui s'étaient réunies. Il y avait une femme du nom de Lidia qui écoutait ; elle croyait en Dieu, et le Seigneur lui ouvrit le cœur pour adhérer aux paroles de Paul.* » (Ac. 16, 14-15).

« *Nous rendons grâces continuellement à Dieu parce que, ayant reçu de nous la parole divine de la prédication, vous l'avez écoutée, non comme une parole d'homme mais, comme elle l'est vraiment, la parole de Dieu qui agit en vous qui croyez.* » (1 Thes. 2,13).

Dieu fait parvenir sa Parole en ordonnant deux mouvements qui s'appellent l'un l'autre. On les nomme généralement prédication extérieure et prédication intérieure.

La prédication **extérieure** est celle qui nous est confiée. Nous puisons dans la Parole de Dieu *écrite et transmise* cela même que nous avons à dire. C'est la raison pour laquelle, lors de la liturgie de la Parole à l'Eucharistie, l'Écriture est d'abord proclamée et l'homélie vient après. Notre parole humaine, ministérielle, doit « contenir » la Parole de Dieu et la faire entendre aux auditeurs. D'où les deux prépositions clefs : la Parole de Dieu dans et par notre parole humaine. C'est exactement ce que dit S. Paul aux Thessaloniens.

La prédication **intérieure** est celle de l'Esprit de Dieu dans le cœur de tous les hommes (Rm 2 : la conscience). Cette présence de l'Esprit qui « parle » nous précède ; l'Esprit éveille le cœur de

l'auditeur. C'est ce que dit S. Paul en parlant de Lidia : le Seigneur lui ouvrit le cœur et la suite est très importante : « *le Seigneur lui ouvrit le cœur pour adhérer aux paroles de Paul* », c'est-à-dire à la prédication **extérieure** et par elle, à la Parole de Dieu.

Le mystère de la prédication se situe exactement là : dans la connexion chez l'auditeur de la prédication intérieure avec la prédication extérieure. La prédication intérieure seule pousse l'homme à chercher ; la prédication extérieure seule n'a pas d'effet. Il faut que se rencontrent dans la personne les deux prédications, l'extérieure permettant au sujet d'entendre l'intérieure clairement : non plus seulement chercher mais par cette connexion *trouver* la parole de Dieu pour elle ici et maintenant.

Le prédicateur peut être le meilleur qui soit (le Christ lui-même lors de sa vie publique), c'est-à-dire que sa parole humaine contient bien la Parole de Dieu (pour le Christ, c'était à un niveau exceptionnel), il se peut très bien qu'il n'y ait aucune réponse parmi les auditeurs ; le Christ a connu l'échec de sa prédication un certain nombre de fois... En ce cas, l'auditeur n'a pas ouvert son cœur à la parole intérieure et n'a donc pas pu faire la « connexion ». Mais **le prédicateur**, vous comme moi, peut ne pas être au niveau de son service ; il prêche des opinions (5), il commente le journal télévisé de la veille, il prend parti pour une option politique... Sa parole ne contient nullement la parole de Dieu et ne peut donc pas la transmettre.

Quand la connexion se fait, l'auditeur a véritablement reçu ce que Dieu avait à lui dire, et cela touche la personne au plus intime d'elle-même. Cela peut être le point de départ d'une conversion radicale, d'une résolution morale importante, d'un projet de vie ou d'action, d'une entrée dans la dimension contemplative de la vie chrétienne etc. Qu'est-ce donc que la connexion a permis à la personne en laquelle elle s'est faite ?

Pour cela, il faut se rappeler que notre prédication extérieure véhicule le sens littéral de la Parole de Dieu dans l'état de compréhension de l'Eglise aujourd'hui. Par exemple, nous prêchons l'Immaculée Conception qui est le sens littéral de l'Ecriture dans l'intelligence que l'Eglise en a aujourd'hui (Parole écrite qui est transmise par une transmission interprétative : la Tradition). Au catéchisme, lors d'un pèlerinage à Lourdes, dans une conférence publique, nous prêchons la parfaite intégrité morale de Marie dès sa conception. C'est cela qu'entend par l'oreille de chair l'auditeur. Grâce à l'Esprit en lui, l'auditeur va recevoir le sens littéral qui contient en lui les sens spirituels (sens anagogique, sens typologique, sens moral) et va « extraire » d'un des sens spirituels le sens à lui destiné par Dieu. On pense d'abord au sens moral, c'est-à-dire ce que signifie pour lui ici et maintenant cette Parole de Dieu (conversion, résolution, amour plus grand de Dieu, acte à poser...).

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'auditeur, personne individuelle. Mais il faut ajouter la dimension communautaire de la vie chrétienne. Nous prêchons, certes, à des personnes individuelles, mais aussi à des personnes en communauté, notamment paroissiales dont l'ensemble forme la communauté diocésaine. Or il faut se rappeler que la première cause d'unité de la communauté chrétienne est l'unité dans la foi, et plus précisément dans la confession de la foi qui est celle de toute l'Eglise. La prédication a pour objet, inséparable du premier qui s'adresse aux personnes individuelles, d'unir et de faire grandir dans l'unité de la foi la communauté chrétienne. L'unité de la communauté est théologique, d'abord dans ce qui est cru et ensuite dans la vie conforme à ce qui est cru et donc aimé. Le pasteur d'une communauté particulière doit servir cette nourriture théologique à sa communauté ; il doit identifier de quel type de nourriture elle a besoin ici et maintenant. Les différents temps liturgiques ont leur dominante qui indiquent quel aspect de la Révélation chrétienne est à prêcher plus particulièrement, et tout au long du temps ordinaire il convient de « faire passer »

le donné des deux grands mystères chrétiens célébrés : l'incarnation (Noël : l'identité du Sauveur), la rédemption (Pâques : l'œuvre du Sauveur).

### **Je conclus cette première communication.**

Nous sommes devant un mystère et j'ai tenté de montrer où il se trouve. Il se réalise à la fois dans l'auditeur individuel et dans la communauté que les auteurs individuels forment. A partir de l'auditeur individuel dans lequel la « connexion » des deux prédications s'est faite, l'Esprit rassemble les auditeurs ainsi touchés pour édifier l'Eglise, communauté de foi vive, c'est-à-dire opérant par la charité. La dimension individuelle de la foi est inséparable de sa dimension communautaire ou ecclésiale car l'être humain est co-essentiellement personne individuelle et membre communautaire. Cela dès le plan naturel (famille, société civile) et c'est repris par la grâce puisqu'elle est un certain état de la nature, état guéri et élevé.

La relation de l'individu à la communauté est strictement réciproque. La vie de l'individu donne sa participation à la vie communautaire (le bien commun à édifier) et reçoit bien des « aliments » nécessaires de la communauté (bien commun distribué). De sorte que la vie théologique de l'individu à la fois « alimente » la vie de foi communautaire et reçoit de cette dernière des « aliments » nécessaires, en particulier par la prédication.

Or, vous le savez bien, notre culture libérale actuelle privilégie un individualisme très fort qui fait que les personnes ne voient surtout que ce que la société peut leur apporter ; le sens de leur participation au bien commun est souvent faible, voire absent. Cela se retrouve dans l'Eglise car ce sont les mêmes personnes qui sont citoyennes et membres de l'Eglise. A vues humaines, ce « handicap » nous semble insurmontable et il se traduit par une perte d'appartenance communautaire importante. A ce titre, il nous faut *croire* dans le mystère de la prédication. Certes, il y a aussi d'autres engagements d'un pasteur pour faire vivre la communauté dont il y a la charge, en particulier la responsabilité « royale » qui est, comme nous l'avons dit, d'inciter les fidèles à porter les fruits de la grâce. Mais la responsabilité de prêcher est la première car c'est elle qui ouvre la porte à tout le reste (la foi).

Il faut dire un mot pour finir de la réalisation *analogique* du mystère de la prédication. Nous l'avons présenté dans sa réalisation intégrale : parler au Nom de Dieu. Ce fut l'activité la plus importante en volume du Christ pendant sa vie publique. Il y a cependant d'autres formes de prédication qui ne remplacent nullement la prédication par la parole mais la complètent en ce sens qu'elles peuvent orienter les personnes vers l'audition de la prédication parlée ou, en venant après la prédication parlée, peuvent aider à la « connexion » (car celle-ci peut se faire bien après avoir entendu la prédication extérieure). Je veux ici relever surtout ce que l'on appelle la prédication *par l'exemple*. Car la prédication se fait, comme dit la formule classique : ***verbo et exemplo***. Il y a aussi la prédication qu'est la liturgie en son entier (proclamation de la Parole de Dieu, symbolismes divers, les chants etc.), mais je veux insister – en raison du contexte des abus dans l'Eglise – sur la valeur de l'exemple.

Un constat irréfutable me dispensera d'une longue démonstration. Imaginez que demain, après m'avoir écouté aujourd'hui, vous appreniez que je suis en prison pour pédophilie... Ce que je vous ai dit aujourd'hui est pertinent, c'est une théologie qui, à défaut d'être très originale, est recevable, mais son crédit, c'est-à-dire l'attention et la confiance que vous pourrez apporter à ce que j'ai dit sera totalement ruiné. C'est ainsi qu'une faute, même sans le degré de gravité d'un abus, a cette capacité de neutraliser profondément la vérité d'un discours, qui plus est la vérité de foi d'une prédication.

C'est la raison pour laquelle la vie d'un ministre de la prédication doit être soutenue, et fortement, afin qu'elle n'infirmes pas ce que sa bouche doit proclamer. La **causalité dite « exemplaire »** est très puissante, non seulement pour soutenir le ministre de la Parole dans sa vie personnelle mais aussi pour conforter sa crédibilité devant ses auditeurs. Quand S. Dominique a rassemblé autour de lui des frères pour assurer le ministère de la prédication, il y a commencé par les faire vivre ensemble, au couvent, dans une vie commune très étroite car cela forge la crédibilité de celui qui parle : il a au moins entrepris de commencer à vivre personnellement ce qu'il a mission de prêcher. Certes, je ne limite pas ma prédication à ce que je suis déjà capable de vivre du mystère de la charité – si c'était le cas, j'aurais dû moins parler ce matin... - mais au moins j'y crois de tout mon cœur, j'ai posé toute ma vie sur ce fondement, et chaque jour j'essaie de progresser grâce à ma règle de vie.

Il faut que le clergé diocésain ait des soutiens adaptés à la forme de ministère qui est le sien, ce qui passe par une vraie « **spiritualité** » **sacerdotale et des conditions de vie** adaptées à ce ministère « en soi » et à ses conditions actuelles de réalisation. Je vous livre à ce sujet une de mes convictions personnelles qui n'engagent que moi (je ne suis pas le magistère...) à propos des conditions de vie adaptées : il me semble que pour le ministère sacerdotal diocésain, non seulement au vu des conditions actuelles mais aussi en raison de ce qu'il est « essentiellement » (pasteur d'une communauté précise), il est nécessaire (sauf exceptions qui doivent rester des exceptions) qu'il soit vécu en communauté. Pas, bien sûr, en communauté religieuse (cela est un don distinct), mais « à plusieurs » sous le même toit, pour que la vie commune soit effectivement vécue pour ce qu'elle doit être en vérité : **l'école irremplaçable de la charité, seule perfection chrétienne, qui porte tout le reste, y compris la prédication.**

## Deuxième intervention

### ***II. Les conditions de fond et de forme pour servir ce mystère.***

Par conditions de fond, j'entends à la suite de saint Paul (Rm 10) deux conditions essentielles : pour prêcher, il faut être envoyé et il faut dire « vrai ». Par conditions de forme, je veux dire des exigences de type « pédagogiques » au service de la « connexion » entre prédication extérieure et prédication intérieure.

### **A/ Les deux conditions de fond.**

La première est qu'il faut être envoyé prêcher (cf. Rm 10, 15). Pour les baptisés, l'envoi est inscrit dans le baptême-confirmation ; il n'a pas besoin d'un acte formel. Ainsi les parents sont-ils les premiers et très difficilement remplaçables prédicateurs de leurs enfants. Les jeunes peuvent être aussi de bons prédicateurs pour leurs semblables. Pour nous, ministres de la Parole en vertu d'un sacrement propre, l'Ordre, nous sommes envoyés par deux actes précis : l'ordination sacerdotale et la mission, c'est-à-dire la décision de l'évêque qui nous inscrit précisément dans la pastorale diocésaine.

Il y a bien **deux actes**.

1. **L'acte « fondateur »** de l'ordination donne la capacité dite « ontologique » (d'être) qui vient de Dieu. Cette capacité est précisément celle de la grâce sanctifiante pour être un « témoin officiel », c'est-à-dire fiable, de l'Évangile avec le caractère propre qui rend apte à certaines prises de parole bien spécifiques, surtout dans le cadre liturgique, au plus haut point pour l'homélie eucharistique (6). La mission donnée par l'évêque se situe, elle, au plan de l'opération (l'agir) dans des circonstances précises de temps et de lieu (telle paroisse, telle aumônerie...). Il faut les deux.

C'est plus profond que de la seule philosophie (pour agir, il faut être). Par l'ordination et la mission nous sommes inscrits dans le mystère de la communauté chrétienne à la place dite « hiérarchique ». Ce mot n'est pas très tendance aujourd'hui et si je faisais une conférence « grand public » je préférerais prendre un autre vocabulaire. Mais ici, je prends le mot précis.

Par « hiérarchie » on veut dire « origine sacrée ». Cela signifie que nous sommes les serviteurs de ce qui vient de Dieu et non pas des hommes. C'est « l'hétéronomie » de la communauté chrétienne qui se reçoit totalement de sa Tête qui est le Christ.

A une époque comme la nôtre, marquée si profondément par l'idée démocratique entendue comme « autonomie » (le peuple, seule source de toute norme), nous n'échapperons pas à une certaine confrontation avec l'esprit du monde. Il faut le savoir. Ordination et mission sont décisifs. On est ici au cœur de notre identité et donc de notre responsabilité.

2. Il faut ajouter la deuxième condition : **dire « vrai »**. Pour la prédication, nous avons à prêcher la parole du Christ. Pour la connaître, il n'y a pas d'autre voie que la **contemplation**. Une authentique prédication ne peut être qu'une contemplation qui se communique. Mais qu'est-ce qu'une contemplation ? Voyons le verbe : contemplari. Le latin a plusieurs verbes pour signifier l'activité de voir. Je prends un exemple : visitant un musée de peinture, je peux passer rapidement dans certaines salles qui m'intéressent peu ; je vois les tableaux (celui-ci représente une maison au bord de l'eau, celui-là représente des oiseaux...), mais je ne m'y arrête pas. En latin : videre. Dans d'autres salles, je m'arrête un peu devant telle ou telle œuvre en raison des belles couleurs, de l'harmonie des formes... : considerare (regarder de près). Enfin, dans la salle où se trouvent les tableaux que je préfère, je m'arrête et regarde attentivement les œuvres pour en voir toute la beauté : Contemplari. Contempler sera par conséquent porter son attention soutenue à la Parole de Dieu pour la scruter inlassablement. C'est toute notre vie intérieure ici qui forme notre contemplation (prière liturgique et personnelle, méditation, oraison...).

Il faut y ajouter ce que l'on appelle la contemplation acquise qui est le fruit de l'étude assidue. Savoir se nourrir des 20 siècles qui nous précèdent. Les Pères de l'Eglise, les grands médiévaux, les spirituels... (7).

Tous ces grands témoins ont amassé un patrimoine de très grande valeur qui est avec l'Écriture Sainte bien sûr, notre source à nous qui sommes des « tuyaux » conduisant l'eau de la source au consommateur. Nous appartenons à la tradition latine du clergé et celle-ci est marquée par un souci très fort de culture doctrinale et de formation théologique.

Cette contemplation acquise ne fait pas de nous des perroquets répétant à l'identique ce qui a pu être prêché il y a des siècles. Car si nous recevons de ce patrimoine la vérité même de notre prédication, il nous faut la rendre audible aux personnes d'aujourd'hui. Nous reverrons cela au plan de la « pédagogie ».

Ce que l'on apprend à la lecture de S. Paul, des Pères, des médiévaux et de tous les autres, c'est d'abord la priorité du mystère de Dieu et de son œuvre de création et de rédemption. La plupart des lettres de Saint Paul sont en deux parties. La première – les trois quarts de la lettre – concerne le mystère chrétien ; la seconde concerne la façon de vivre chrétienne, la morale. Il nous faut respecter cela. Prenons un exemple : la parabole du bon Samaritain. Trop souvent, nous n'en relevons que l'exemple d'un bel acte de charité et comme le Christ dit à la fin « *va et fais de même* », nous ne prêchons que sur l'impératif de charité en l'appliquant à telle ou telle circonstance actuelle (actuellement, la charité pour le peuple ukrainien, par exemple). On s'aperçoit alors, c'est immanquable, que notre prédication morale devient vite moralisante. Et du même coup, l'auditoire décroche. Pour éviter cela, voyons comment les Pères prêchent sur cette parabole. Tous, ils la décryptent comme la parabole de la rédemption.

- Le bon Samaritain, c'est le Christ. Il n'est pas descendu de Jérusalem à Jéricho mais du ciel sur terre ; l'homme blessé sur le chemin, c'est Adam blessé par le diable, le prêtre et le lévite qui passent et ne font rien, c'est la loi ancienne qui ne peut sauver ; l'huile et le vin mis sur les blessures, ce sont les sacrements etc. Décryptage « dogmatique ». Mais à la fin, comme le Christ dit « *va et fais de même* », les Pères ajoutent : les mœurs chrétiennes, ce sont les mœurs du Christ en nous. Dans le Christ, nous voyons les mœurs humaines de Dieu et les mœurs divines de l'homme. Voilà la morale chrétienne : une mystique.

Quand la morale n'est plus la traduction en notre vie de la présence du Christ en nous (« *ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi* » (Ga 2, 20), elle devient un code de préceptes moralisants et culpabilisants ; là, les fidèles n'écoutent plus. Et on les comprend.

C'est la contemplation « intérieure » en lien avec la contemplation « acquise » qui permettent ce type de prédication. Alors, les fidèles qui sont attentifs à la prédication intérieure en eux pourront se connecter avec notre prédication extérieure et en « extraire » l'aliment de leur vie personnelle et ecclésiale.

Et nous, nous aurons été "transparents" à la Parole de Dieu. C'est Dieu qu'il faut entendre et non l'abbé X ou Y., ou le père untel...

## **B/ Les conditions de forme.**

Je passe sur ce qui va de soi : simplicité, clarté etc. Permettez-moi de relever quelques points que nous pourrions plus particulièrement discuter. Je voudrais dire ici – me prévalant de 33 ans

de sacerdoce et de prédications variées (cours de théologie, retraites prêchées en divers milieux, accompagnements spirituels etc.) – que je suis très réservé sur certains conseils que j’ai pu lire dans tel ou tel livre ou revue. En voici quelques uns avec mon sentiment parfois critique.

#### **a) Partir du vécu des gens.**

On peut penser que ce point de départ « concret » attirera l’attention, captera l’intérêt de l’auditeur : « l’Evangile me rejoint dans ma vie ». Je suis très réservé sur ce point. Bien sûr, il faut que la Parole de Dieu pénètre ma vie, mais comment cela peut-il se faire ? Je rappelle que le mystère de la prédication s’accomplit quand la connexion se fait dans l’auditeur, et à partir de l’individu singulier dans la communauté qu’il forme avec ses semblables, de ce que dit le prédicateur et de ce que dit Dieu dans son cœur.

Il ne faut pas tout « miser » sur la prédication extérieure – celle la plus parfaite pourra être en échec ; le Christ a connu l’échec – vouloir « faire tout le travail » ; il faut proposer, c’est assez humble, l’Evangile ; l’auditeur en fera, sous sa responsabilité, ce qu’il voudra. C’est à l’auditeur de se « connecter » ; c’est en lui que se joue la présence du mystère ou non, à supposer que ma prédication extérieure soit ce qu’elle doit être.

J’inverserai donc la formule. Non pas « que l’Evangile me rejoigne dans ma vie » mais bien plutôt que « ma vie rejoigne l’Evangile qui m’est prêché. »

Partir du vécu des gens est aussi un exercice difficile. Que savons-nous de la vie des gens ? On peut connaître assez bien telle ou telle personne ou famille, mais une communauté paroissiale, un hôpital, une école, cela fait beaucoup de gens... Il y a aussi le fait que par le sacrement de l’Ordre nous avons une forme de vie très différente de celle des fidèles. Que savons-nous de la vie matrimoniale, de la vie d’une famille... ? Peu de choses à vrai dire. Ce n’est d’ailleurs pas là qu’on nous attend. Les fidèles savent bien que les joies et les peines du mariage ne sont pas les nôtres.

#### **b) Partir de l’actualité.**

Je ne dis pas cependant qu’il faudrait s’interdire toute référence ou allusion au vécu de nos contemporains. Tel drame qui touche notre société (par exemple, un bus de collégiens qui s’écrase dans un tunnel faisant 40 morts..., le fameux virus qui nous touche depuis deux ans...) peut fort bien trouver sa place dans l’homélie dominicale, par exemple. Mais attention ! L’exercice est particulièrement difficile et se prépare plus dans et par la prière que par la lecture du journal local. Il est clair que le prédicateur mentionnant tel fait de société n’est pas sur la même longueur d’ondes que le présentateur du journal télévisé. On attend autre chose de lui. L’exercice est difficile parce qu’il faut dans ces cas-là, partant d’un fait singulier, « remonter » à un regard de sagesse surnaturelle : comment comprendre ce fait singulier en le remettant dans le mystère de notre histoire qui est une histoire de salut ? Avouez que la chose n’apparaît pas spontanément ! Ces faits marquants de la vie sociale sont le plus souvent des drames (tel crime sordide, tel accident de la route effroyable, tel conflit armé dont les victimes sont par centaines...) qui font surgir dans le train-train quotidien des sociétés et des personnes le mystère du mal, le mystère de ce monde qui « gémit dans les douleurs de l’enfantement » (Rm 8, 22). Ce n’est pas facile de parler du mal et de cette mystérieuse complicité qu’il trouve en nous !

#### **c) Raconter une histoire.**

Comme vous le savez, il y a deux grandes façons de s’exprimer quand on veut faire « passer un message ». Il y a le style dit narratif qui décrit une réalité et le style conceptuel qui use de notions. Par

exemple, pour présenter la charité qui est la seule perfection chrétienne, je peux décrire un fait, réel ou imaginé, qui fera ressortir une relation d'amour entre deux personnes ; je peux aussi, plus conceptuellement, parler de la charité comme d'une *amitié* qui, par le soin que chacun porte à l'autre, unit deux personnes.

Le style narratif a une saveur inégalable. Il suggère, il illustre, il est à la portée de tous. C'est pourquoi le Christ en a fait son style préféré dans les Evangiles synoptiques (ce sont les paraboles). Il peut être conclu facilement par « la morale de l'histoire ». Dans la prédication du curé d'Ars il est très présent. Il n'est cependant pas le plus facile, loin de là. Car il faut bien maîtriser le récit pour que les personnes ne captent pas de travers. Par exemple, si je compare l'Eglise à un bateau dans lequel nous sommes tous, sur les vagues de ce monde (c'est bien un sens du récit de la tempête apaisée dans les Evangiles), l'image et le récit qu'elle permet ont une limite : nous ne sommes pas dans l'Eglise comme les passagers d'un bateau, mais nous formons l'Eglise. Il faut donc compléter, voire corriger, l'image dans le récit pour éviter d'aller vers un sens inexact.

Le style conceptuel demande une vraie pédagogie car tous les auditeurs ne sont pas au même niveau à ce sujet. Il y a dans les assemblées qui nous sont confiées des différences culturelles qui peuvent être importantes. Et cependant, tout le monde, quel que soit le niveau culturel, a le droit de recevoir la richesse évangélique. On évitera donc tout vocabulaire technique qui serait incompréhensible, pire : qui serait compris de travers, mais la « substance » des choses doit être dite. Mon expérience à ce sujet est la suivante : seule une formation intellectuelle initiale et continue peut nous permettre de saisir toujours mieux les choses et c'est cette intelligence en éveil et bien nourrie qui sait être un bon pédagogue.

#### **d) Parler « librement », sans plan bien défini...**

On dit parfois « *parler de l'abondance du cœur* ». Pourquoi pas ? N'a-t-on pas fait l'expérience d'avoir été captivé et fortement impressionné par tel prédicateur qui « sortait ses tripes » dans sa prédication ? Je me souviens d'une prédication de sœur Emmanuelle au journal télévisé de 20h00 qui, littéralement, « crevait l'écran ». Donc, oui, pourquoi pas ?

Mais attention ! *Pour parler de l'abondance du cœur il faut que le cœur soit abondant !* Est-ce mon cas ? Je vous avoue que je n'ose pas le dire de moi. Je n'ai rien fait d'exceptionnel dans ma vie, je ne suis pas un génie, bref je suis quelqu'un de « normal » pour ne pas dire « ordinaire ». Je ne me sens pas capable par conséquent de prêcher de l'abondance du cœur comme, pourtant, S. Dominique le faisait. Pour moi, mon « registre » est celui, « normal » du discours « ordinaire » qui n'a de valeur et d'efficacité que dans la mesure où il reprend l'Evangile. Si j'entreprenais de parler « librement » sans plan défini, ce serait d'une médiocrité certaine.

### **Conclusion**

Dans ces deux interventions, je n'ai pas eu la prétention de vouloir tout dire. J'ai voulu surtout situer l'essentiel : où se loge le *mystère* de la prédication quelle qu'en soit sa forme (de l'homélie à la conférence, de la catéchèse au groupe de réflexion etc.). *Parler au nom de Dieu* pour que sa Parole extérieure rencontre dans l'auditeur sa Parole intérieure. Je n'ai rien à voir avec la Parole intérieure ; c'est la Parole extérieure de Dieu qui m'est confiée.

Pourquoi le mystère réside dans cette *connexion* qui demande mon concours pour sa part extérieure ? On rejoint ici toute la valeur de l'extériorité humaine. Nous ne sommes pas des esprits purs (comme les anges), nous sommes des esprits incorporés. Ce qui se joue ici est le rapport anthropologique fondamental de l'esprit et du corps. L'extériorité, c'est ce qui frappe le corps (ma parole frappe vos oreilles) pour aller vers l'esprit (de vos oreilles à votre intelligence). Quand Dieu s'adresse à nous, il nous parle, certes, intérieurement (il suscite telle pensée) mais aussi extérieurement. Dieu respecte notre façon d'être typiquement humaine. En outre, nous communiquons entre nous par notre extériorité (la parole, les gestes, les écrits...), de sorte que notre vie comme communautaire requiert la communication extérieure.

Comme prédicateurs, c'est donc la Parole extérieure de Dieu qui nous est confiée. N'allons pas chercher à entrer dans l'intériorité de nos auditeurs, ce serait par effraction, un abus, une emprise. Nous servons la Parole extérieure nécessaire aux êtres humains. C'est à la fois peu car pour l'auditeur c'est son ouverture à la Parole intérieure de Dieu qui est décisive, mais c'est aussi beaucoup car cette Parole est « *vivante et efficace, plus qu'un glaive à deux tranchants* » (He 4, 12).

Fr. Benoît-Dominique de La Soujeole, op.

\*\*\*\*\*

(1.) Cf. Vatican II, Lumen gentium n°10 §.2.

(2.) Je me permets ici une petite observation : il me semble que dans les pays riches d'Europe occidentale, la vie de l'Eglise fait trop de place à l'administration au détriment de l'agir proprement chrétien

(3) Toutes les formes que prend ce mystère, chaque fois qu'il s'agit d'éveiller la foi ou de la nourrir.

(4.) Vatican II, Dei Verbum, n° 8 et 9.

(5.) J'ai entendu un jour un prédicateur dire qu'il ne fallait pas appeler la Vierge Marie la *Mère de Dieu*, car Dieu n'a pas de mère... Le ratage est complet : outre que l'affirmation est contradictoire avec le dogme d'Ephèse, la prédication n'est pas le lieu pour les disputes théologiques qui ne sont que des opinions échangées. Il est vaut mieux prêcher sur le sens du principal titre marial : mère pleine et authentique homme qui, dès le premier instant de sa conception, est le Verbe de Dieu, Dieu lui-même, dans une union totale des deux identités sans confusion. C'est là que réside le mystère.

(6) L'homélie eucharistique fait partie de la nature sacrée de toute la célébration. C'est pourquoi elle est strictement réservée à ceux qui ont reçu le sacrement de l'ordre.

(7.) On peut s'étonner que je ne mentionne pas ici les théologiens. Pourquoi en est-il ainsi ? Parce qu'il ne faut pas confondre doctrine et théologie. La doctrine est la compréhension que l'Église a de sa foi ; elle est infaillible. Elle est le véritable objet de la prédication. La théologie est la compréhension qu'une personne individuelle, appartenant généralement à une école, a de la foi de l'Église. La théologie passe au crible la doctrine afin de progresser dans sa compréhension. Pour ce faire, elle procède selon des opinions librement discutées qui n'engagent que leurs auteurs. Lorsqu'une opinion a atteint un degré de maturité suffisant, elle est reconnue par le magistère et devient une opinion doctrinale. Les opinions ne sont pas prêchées...